



Vision

Sécurité Santé Environnement Groupe EPC

Devenir une référence en matière de Sécurité dans chacune de nos activités

- Zéro accident.
- Ne pas avoir de blessés ni de dommages matériels.
- Maintenir notre parfaite conformité avec les réglementations locales.
- En s'assurant que
 - Tous les salariés sont impliqués.
 - Les risques sont réduits à un niveau aussi faible que raisonnablement possible.
 - Tous les "presque accidents" sont reportés.
 - Les moyens nécessaires sont disponibles.
- Afin de
 - Garantir à nos salariés, clients, sous-traitants et actionnaires, un environnement sûr et sain.
 - Développer les compétences et capacités de chacun.
 - Améliorer notre performance industrielle et économique

Déclaration Générale

Sécurité Santé Environnement Groupe EPC

La Sécurité doit toujours avoir la priorité absolue dans toutes les filiales du groupe.

- Quand on parle de Sécurité, il s'agit d'abord de la Sécurité des personnes et ensuite de celle des installations et matériels.
- L'engagement Sécurité des Directions tant au niveau du Groupe qu'au niveau des filiales doit se manifester par des visites régulières de chantiers, d'usines ou de sites afin d'instaurer un dialogue ouvert avec le personnel et une culture Sécurité basée sur la prévention et l'attention aux détails. Ces visites seront l'occasion de montrer leur engagement et l'importance qu'ils attachent à la Sécurité.
- Mineex se conforme à toutes les réglementations locales relatives à la Sécurité, à la santé, à l'hygiène et à l'environnement et améliore de façon continue ses performances.
- Mineex s'engage à mettre en œuvre les moyens humains, techniques et organisationnels pour toujours travailler en sécurité, sans effet néfaste sur la santé, ni de dommage sur les biens et l'environnement.
- Éviter tous les accidents permettra une amélioration de la qualité, un gain de temps non négligeable qui garantiront la pérennité de ses activités.
- La communication sur les accidents ou presque accidents est aussi un élément essentiel. Ceci suppose d'accepter de porter un regard sur ses erreurs éventuelles pour les corriger, de partager les expériences, de rechercher les solutions et de faire connaître les enseignements.
- Avant d'agir, prenons le temps de réfléchir sur les conditions de Sécurité dans lesquelles se déroulent nos activités et suspendons notre action de manière régulière lors de pauses et de réunions de sécurité.

Principes

Sécurité Santé Environnement Groupe EPC

- La Sécurité doit toujours être notre priorité absolue.
- Pour assurer notre Sécurité et celle des autres, il faut réfléchir avant d'agir.
- Tous les accidents peuvent être évités.
- Tous les incidents sont déclarés et évalués pour une mise en place d'actions correctives afin d'empêcher la répétition du même incident.
- Les risques au poste de travail doivent être évalués, réduits et communiqués de manière systématique.
- Tout le personnel doit être formé à son poste de travail et évalué comme compétent avant de travailler.
- La Direction doit mener des visites de Sécurité périodiques et fréquentes.
- La hiérarchie doit veiller au respect des procédures et des bonnes pratiques de Sécurité, de Santé et d'Environnement.
- Les retours d'expériences liés aux accidents et aux audits sont systématiques et communiqués à tous.
- Les dirigeants des filiales mènent des revues de direction de leurs plans d'actions annuels intégrant des objectifs d'amélioration des performances.

Déclaration Sécurité des Procédés

Sécurité-Santé-Environnement Groupe EPC

- On entend par « procédés », la fabrication, le stockage, la distribution, l'utilisation et la mise en œuvre de matières dangereuses.
- Les activités du Groupe EPC présentent des risques potentiels d'accidents majeurs. Le Groupe s'est donc engagé dans une démarche Santé, Sécurité et Environnement visant à minimiser le risque pour ses employés et toutes les personnes impliquées dans son fonctionnement. Cela est présenté dans la politique de Santé, Sécurité, Environnement rédigée et communiquée à toutes les parties prenantes concernées.
- Au-delà de cette politique, le Groupe a établi spécifiquement un système de management de la sécurité des procédés (SMSP), partie intégrante de son système de management global. Ainsi, les documents en découlant, sont rédigés, mis en œuvre et révisés dans une démarche d'amélioration continue en vue de réduire les risques d'apparition d'un accident. Le SMSP décrit les dispositions nécessaires à la prévention des accidents majeurs liés aux risques générés par les procédés de fabrication. Pour ce faire, des méthodes d'analyse de réduction des risques spécifiques seront appliquées à toutes les phases de fabrication, utilisation, manutention, stockage et transport des produits concernés.
- L'efficacité du système mis en place est mesurée à l'aide d'indicateurs de suivi et revue lors des comités de direction du Groupe.
- Cette politique est communiquée à tous les intervenants concernés et révisée tous les 3 ans.

Rokhaya Sall MBAYE



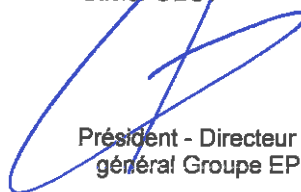
Directeur

Olivier VANDENABELLE



Directeur de Zone

Olivier OBST



Président - Directeur
général Groupe EPC